Image not found or type unknown

CARTE DE SÉJOUR MALADIE POUR ÉTRANGER

Par **Paupau78**, le **19/04/2016** à **15:21**

Bonjour,J'ai 73 ans et depuis 14 ans, j'ai un titre de séjour d'1 an renouvelable pour maladie.
À plusieurs reprises, j'ai demandé une carte de séjour de 10 ans pour éviter les voyages à répétition à la préfecture ainsi que les dépenses, cependant cela ne m'a jamais été accordé.
Que dois-je faire?
Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés